



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Entreprises : Haute-Vienne

Question écrite n° 11350

Texte de la question

M Andre Lejeune demande a M le ministre de l'industrie et de l'aménagement du territoire de bien vouloir lui indiquer les raisons ayant motive la decision d'implantation de la SOCOMEC de La Souterraine (Creuse) a Bessines (Haute-Vienne) plutot qu'a Gueret, chef-lieu du departement de la Creuse. En outre, il lui demande de lui faire connaitre si l'implantation de cette unite industrielle a Bessines participe de facon significative au plan de restructuration de la COGEMA et si les aides de l'Etat et du plan social de la COGEMA auraient pu etre attribuees au site de Gueret.

Texte de la réponse

Reponse. - A la suite de la signature d'importants contrats de sous-traitance avec l'industrie automobile, la societe Socomec a fait part aux pouvoirs publics d'un projet d'extension par la creation d'une nouvelle unite de production. Estimant ne pouvoir realiser cette extension sur le site de La Souterraine ou sur un autre site de la Creuse, les dirigeants de l'entreprise ont identifie un certain nombre d'implantations envisageables en France, tout en marquant une nette preference pour le voisinage de Limoges, en l'occurrence Bessines. Ce parti etant pris, les pouvoirs publics ont decide de soutenir ce projet, par le dispositif des aides a l'aménagement du territoire. De son cote, la Cogema, engagee dans un programme de reduction de ses effectifs (environ 150 emplois) dans sa division miniere de la Haute-Vienne, a accepte d'apporter une contribution a cette implantation qui devrait creer en deux ans un potentiel d'activite comparable a celui qu'elle est amenee a supprimer. Cette intervention traduit la volonte de la societe de participer directement a la reconversion d'un bassin d'emplois ou elle est presente de longue date et sur lequel la reduction de son activite aura un impact sensible ; a ce titre le departement de la Creuse n'aurait pu etre justiciable d'une telle intervention.

Données clés

Auteur : [M. Lejeune Andr•](#)

Circonscription : - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 11350

Rubrique : Minerais et metaux

Ministère interrogé : industrie et aménagement du territoire

Ministère attributaire : industrie et aménagement du territoire

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 3 avril 1989, page 1519